



Pôle Imagerie-Explorations Fonctionnelles

PROFIL DE POSTE

Manipulateur en Electroradiologie Médicale : Radiologie Hôpital-Sud- EOS- densitométrie- Imagerie interventionnelle

Codification du document :	Rédacteur(s) : M YVON, Cadre de santé V DATCHARY, Cadre Supérieur de santé
Date d'application : Septembre 2017- Actualisé en nov 2024	Approbateur(s) : V DACHARY, Cadre supérieur de santé JP BORELLO, Directeur des Soins
	Gestionnaire(s) : CL Darras, adjoint administratif

LOCALISATION ET RATTACHEMENT

PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE

Le **Pôle Imagerie-Explorations Fonctionnelles** regroupe le service de radiologie et d'imagerie médicale, le service des explorations fonctionnelles et le service de médecine du Sport. Cette structure représente un centre de responsabilité unique sous la responsabilité du médecin Chef de pôle, Professeur JC Ferre, et du Cadre supérieur de santé, Mme Virginie Datchary.

- Le service d'Imagerie médicale comprend 5 domaines d'activité médicale répartis sur les 2 établissements (Pontchaillou et Hôpital Sud): Abdominale, Neuro-faciale, Thoracique et cardio-vasculaire, femme-enfant et locomoteur.
- Le Service des Explorations Fonctionnelles (SEF) est réparti sur les 2 établissements (Pontchaillou et Hôpital Sud) et comprenant les Unités Fonctionnelles suivantes : Neurologiques, Digestives, Respiratoires.
- Le service de Médecine du Sport est localisé à Pontchaillou.

LIEU D'EXERCICE

Les postes des manipulateurs sont rattachés à des unités fonctionnelles sur l'ensemble du Centre Hospitalier et Universitaire de Rennes, localisées de la façon suivante :

Pour l'Imagerie, - sur le site de Pontchaillou :

- Bloc Pontchaillou : Radiologie centrale, Imagerie par Résonance Magnétique, Scanner, Ultras-sons.
 - CUR :
 - o Niveau 0, Imagerie des Urgences : Radiologie des Urgences, Scanner, et Echographie.
 - o Niveau -1 Imagerie CUR RDJ : Echographie et Bloc de Radiologie Vasculaire interventionnel.
 - Centre Cardio-Pneumologique Imagerie thoracique : Radiologie et Scanner.
- sur le site de l'Hôpital Sud :
- Radiologie adulte et pédiatrique, Echographie, Imagerie par Résonance Magnétique, Scanner et densitométrie osseuse.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

La direction déléguée au pôle est composée d'un directeur délégué, Mr BOURGEOIS et d'un directeur de soins, M. Jean-Philippe Borello.

Les manipulateurs font partie intégrante de l'équipe paramédicale des services dont les chefs de service sont le Dr LARRALDE Antoine pour l'Imagerie, le Pr Charlène Brochard pour les explorations fonctionnelles et le Pr Frédéric Schnell pour la Médecine du sport. Les manipulateurs affectés dans des unités fonctionnelles sont sous la responsabilité directe d'un cadre de santé.

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES

- Médecins radiologues et physiologistes pour le choix du protocole, l'ajustement et l'interprétation de l'examen.
- Secrétaires pour gérer les flux des demandes d'examens et le circuit du patient.
- Responsables internes des réseaux d'imagerie médicale pour le transfert d'images et des signaux.
- AS-ASH, brancardiers pour la prise en charge des patients : accueil, transport, installation du patient et gestion des flux.
- Unités de soins pour la prestation des actes.
- Ingénieurs biomédicaux et radiophysiciens pour mise en œuvre des traitements et suivi de maintenance des appareils.
- Institut de formation pour l'enseignement et l'encadrement des stagiaires.
- PCR pour la radio protection des travailleurs.

ACTIVITES**MISSIONS GENERALES**

- Le manipulateur en électroradiologie contribue à la réalisation des actes relevant de l'imagerie médicale, des explorations fonctionnelles qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche, impliquant l'utilisation des rayons ionisants ou non, ou d'autres agents physiques.
- En référence aux textes réglementaires suivants :
 - Décret n°84-710 du 17 juillet 1984 fixant les catégories de personnes habilitées à effectuer certains actes d'électroradiologie médicale,
 - Décret n°97-1057 du 19 novembre 1997 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de manipulateur en électroradiologie médicale,
 - Décret n° 2000-509 du 6 juin 2000 modifiant le décret n° 97-1057 du 19 novembre 1997 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale.
 - Décret n° 2016-1672 du 5 décembre 2016 modifiant le décret n° 2000-509 du 6 Juin 2000 relatif aux actes et activités réalisés par les manipulateurs d'électroradiologie médicale

ACTIVITES PRINCIPALES

Elles s'articulent autour de 6 axes principaux :

❑ *Technicité*

- Réalisation des examens d'imagerie médicale ou d'explorations fonctionnelles.
- Utilisation des équipements avec optimisation de leur performance.
- Application des protocoles techniques et médicaux.
- Acquisition, réalisation des traitements et transfert des images et signaux.

❑ *Soins aux patients*

- Accueil, information et préparation du patient.
- Prise en compte des besoins physiologiques, psychologiques et socioculturels des patients.
- Surveillance clinique du patient.
- Aide au brancardage.
- Respect de la personne soignée: confidentialité pudeur, confort.
- Participation à la lutte contre la douleur.

❑ *Hygiène*

- Mise en œuvre des protocoles.
- Lutte contre les infections nosocomiales.

❑ *Sécurité et prévention des risques*

- Garantie de la sécurité et de l'intégrité physique des personnes (patients, accompagnants, professionnels).
- Respect des règles de radioprotection.
- Application des protocoles de vigilance et de sécurité.

❑ **Fonctionnement du service**

- Application des procédures organisationnelles.
- Participation à la démarche d'amélioration continue (assurance Qualité) et à la veille technologique.
- Coordination en interne, avec les services de soins, avec les différents prestataires intra et extra-hospitaliers.
- Intégration du coût des moyens nécessaires à l'activité.
- Enregistrement de l'activité dans le logiciel de gestion du pôle.

❑ **Formation**

- Adaptation de sa pratique professionnelle à l'évolution des sciences et des techniques.
- Participation à la formation initiale et continue des étudiants et des stagiaires.

EXIGENCES DU POSTE

DIPLOME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)

- Les agents doivent être titulaires d'un des diplômes professionnels suivants :
 - Diplôme d'Etat de Manipulateur en Electroradiologie médicale,
 - Diplôme de Technicien Supérieur en Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique

FORMATION(S) REQUISE(S) OU SOUHAITEE(S)

- Formation en imagerie interventionnelle.
- Formation à l'imagerie EOS
- Formation à la densitométrie osseuse
- Formation bureautique initiale.
- Radioprotection des patients.
- Radioprotection travailleurs.
- AFGSU 2.
- Formation à l'usage du MEOPA

CONNAISSANCE(S) ASSOCIEE(S)

- Matériel et équipement d'imagerie.
- Radioprotection.
- Démarches, méthodes et outils de la qualité.
- Bureautique et logiciel dédié en électroradiologie médical.
- Ethique et déontologie.
- Exercice, organisation et actualités professionnelles.
- Disciplines médicales et scientifiques du domaine d'activité.

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Travailler en équipe interprofessionnelle.
- Instaurer une relation et une communication avec le patient et son entourage pour l'informer et le rassurer.
- Utiliser les règles, les procédures de contrôle qualité, les modes opératoires et les techniques visant à la sécurité, et à l'hygiène dans la réalisation des activités et l'utilisation des circuits.
- Assurer un suivi de prise en charge des patients avec les services d'hospitalisation.
- Adapter les protocoles au contexte clinique des patients.
- Détecter les situations à risque pour les patients et déclencher les réponses adaptées.
- Utiliser les matériels et les dispositifs liés à l'activité et en évaluer les modalités de fonctionnement.
- Utiliser les outils bureautiques en lien direct avec les activités d'Imagerie et d'Explorations Fonctionnelles.
- Evaluer la qualité des pratiques et des résultats dans le domaine d'activité, de soins et d'encadrement des étudiants.
- Optimiser les doses d'irradiation délivrées aux patients, dans le cadre des règles de radioprotection.

QUALITES REQUISES

- ☐ **Aptitude à la relation**
 - Discrétion, courtoisie et empathie
 - Sociabilité
 - Sens de la pédagogie
- ☐ **Qualités personnelles**
 - Cohérence dans les actions
 - Sens des responsabilités
- ☐ **Sens de l'organisation**
 - Rigueur et méthode
 - Autonomie dans le travail
 - Anticipation et adaptation aux situations
 - Esprit d'initiative adapté à la fonction
- ☐ **Amélioration continue**
 - Eveil aux évolutions techniques et pratiques professionnelles
 - Recherche d'informations

- Sens du perfectionnement

CONDITIONS D'EXERCICE

L'unité est ouverte 7jrs /7 et 24h/24.

L'équipe est composée de 10 manipulateurs dédiés à l'imagerie de projection et à l'imagerie interventionnelle, dont 2 ont un temps partagé 50% IRM et 50% Radio, et 1 40% radio-scanner plou et 60% radio HS. L'activité en radiodiagnostic est également assurée par les manipulateurs d'IRM, de scanner et des explorations fonctionnelles.

Les postes sont assurés par roulement suivant une grille de base intégrant le travail de WE et jours fériés (1 WE / 9 travaillé) et les temps partiels.

Les horaires des MEM dans l'équipe sont en semaine :

- 1 MEM de 7h-15h
- 1 MEM de 8h-16h
- 3 à 4 (M-J-V) MEM de 8h30-16h30
- 1 MEM de 9h30-17h30
- 1 MEM de 12h30-20h
- 1 MEM de 13h30-21h

Le week-end et jour férié :

1 MEM de l'équipe radio est de garde le samedi, le dimanche matin et les jours fériés de 6h45 à 14h45, puis d'astreinte de 14h45 à 21h15.

Des modifications de planning sont envisagées dès lors qu'il y a nécessité de service.

Les jours de récupération des agents à temps partiels sont répartis sur la semaine selon un roulement pré-établi.

Les manipulateurs en poste ont acquis ou doivent acquérir une polyvalence pour le travail dans d'autres unités standards, ils peuvent être amenés à assurer des remplacements dans d'autres unités du Pôle selon les compétences acquises.

Ce profil de poste ainsi que les quotités de temps de travail peuvent être modifiés en fonction des évolutions du service, de pôle ou institutionnelles